

A

FIDA
FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE
Conseil des gouverneurs –Vingt-septième session

Rome, 18-19 février 2004

ARRANGEMENTS POUR LA VINGT-SEPTIÈME SESSION
DU CONSEIL DES GOUVERNEURS

Renseignements à l'usage des délégués

LIEU DE LA RÉUNION

1. La vingt-septième session du Conseil des gouverneurs se tiendra les mercredi 18 et jeudi 19 février 2004 au Palazzo dei Congressi, Piazzale J.F. Kennedy (EUR), Rome. La station de métro la plus proche est la station EUR Fermi.

DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS

2. L'article 11.1 du Règlement intérieur du Conseil des gouverneurs dispose que "les pouvoirs des gouverneurs et de leurs suppléants sont conférés par le Chef de l'État ou du gouvernement, ou par le Ministre ou le Secrétaire des affaires étrangères, ou en leur nom, ou par une autre personne dont le Membre a notifié qu'elle est habilitée à le faire. Ces pouvoirs ainsi que la notification des noms des conseillers sont adressés au Président du Fonds une semaine au moins avant l'ouverture de la première session à laquelle les personnes désignées doivent participer. Sauf indication contraire, ces pouvoirs et notifications sont considérés comme valables pour les sessions suivantes, jusqu'à ce que leur résiliation ait été notifiée au Président du Fonds". Il serait toutefois extrêmement souhaitable que ces renseignements soient communiqués au Secrétaire du FIDA à Rome le 26 janvier 2004 au plus tard.

3. Pour faciliter la planification, il est également demandé aux observateurs de bien vouloir confirmer ou infirmer leur participation avant le 26 janvier 2004.

INSCRIPTION

4. Tous les membres des délégations des États membres et les observateurs des États non membres et des organisations sont priés de se faire inscrire dès leur arrivée dans la zone réservée à cet effet au centre de conférences.
5. Les délégués pourront s'inscrire le mardi 17 février 2004 de 10 heures à 18 heures et le mercredi 18 février 2004 de 8 heures à 10 heures.

MESURES DE SÉCURITÉ

6. De strictes mesures de sécurité seront appliquées. Le personnel de sécurité de l'immeuble a reçu pour instruction de ne laisser entrer que les participants munis d'un badge. Les personnes prenant part au Conseil des gouverneurs doivent en permanence arborer ce badge, qui leur sera remis au moment de leur inscription.

SALLES DE RÉUNION ET HORAIRES DES SÉANCES

7. Les séances plénières du Conseil des gouverneurs se tiendront dans le Salone della Cultura. L'horaire prévu pour le premier jour est le suivant: 10 heures-13 heures et 14 h 30-18 h 30.
8. Les salles réservées aux réunions par liste et autres activités en rapport avec la session du Conseil des gouverneurs sont situées au premier étage.
9. Les délégués sont priés de déconnecter leur téléphone portable avant de pénétrer dans la salle de réunion.

LISTE DES PARTICIPANTS

10. Une liste provisoire des participants, établie d'après les réponses reçues au 12 février 2004, sera mise à la disposition des participants au comptoir de distribution des documents et au comptoir des inscriptions le mardi 17 février 2004. Une liste provisoire révisée des participants, établie uniquement sur la base des inscriptions, sera publiée le jeudi 19 février 2004.
11. Il est demandé aux participants de bien vouloir aviser le comptoir des inscriptions des modifications qu'ils souhaitent apporter à ces listes provisoires.

PROGRAMME DES SÉANCES ET COMPTES RENDUS ANALYTIQUES

12. Le programme des séances sera disponible le premier jour. Des comptes rendus analytiques provisoires paraîtront le plus tôt possible après la session, conformément au Règlement intérieur du Conseil des gouverneurs.

DISTRIBUTION DES DOCUMENTS

13. Le comptoir de distribution des documents se trouve dans le hall principal de réception, au rez-de-chaussée. Les délégués sont priés de se munir des documents qui leur ont été envoyés afin de contribuer à la préservation de l'environnement en économisant le papier. Ils pourront, le cas échéant, retirer d'autres documents immédiatement après leur inscription.

RÉCEPTION

14. À l'occasion du Conseil des gouverneurs, le Président du FIDA donnera une réception le mercredi 18 février 2004. Il sera remis à tous les délégués et observateurs un carton d'invitation lors de leur inscription au centre de conférences.

DÉCLARATIONS DES DÉLÉGUÉS

15. Les chefs de délégation qui souhaitent prononcer une déclaration générale pendant les séances plénières du Conseil des gouverneurs sont priés d'en aviser le Secrétaire du FIDA au plus tard le vendredi 6 février 2004. Une liste des orateurs, établie selon l'ordre de réception des demandes, sera publiée et mise à la disposition des participants au début de la session. Les demandes reçues après le début de la session seront également traitées par ordre chronologique et une liste actualisée sera publiée quotidiennement.

16. Il est demandé aux délégués de limiter leurs interventions à cinq minutes. Les orateurs inscrits devraient de préférence communiquer le texte de leur déclaration sous forme électronique (disquette). À défaut, ils devront en remettre une copie sur papier le plus tôt possible avant leur intervention.

17. Le Secrétariat fera le nécessaire pour que les interventions orales soient placées sur le réseau interne du FIDA et l'Internet, sauf instructions contraires des délégations concernées.

18. Les déclarations prononcées en séance plénière, seront consignées dans le rapport du Conseil des gouverneurs sous forme résumée.

19. Plutôt que de prononcer leur déclaration devant le Conseil des gouverneurs, les délégués peuvent choisir d'en communiquer le texte pour publication – en totalité – dans le rapport du Conseil des gouverneurs. Dans ce cas, ils devront soumettre le texte intégral de leur déclaration au bureau chargé de la liste des orateurs. S'ils le souhaitent, les gouverneurs pourront faire télécharger leur déclaration sur l'intranet du FIDA ou sur l'Internet.

BUREAU CHARGÉ DE LA LISTE DES ORATEURS

20. Le bureau chargé de la liste des orateurs assure, en tant que composante du secrétariat de la session, le traitement de toutes les déclarations prononcées ou communiquées par les délégations. Le bureau recevra et consignera toutes les déclarations présentées. Il déterminera l'ordre d'intervention des orateurs prononçant des déclarations au cours des séances plénières et apportera une assistance aux intervenants en séance. Toute question relative à l'ordre d'intervention des orateurs devra être adressée directement à l'administrateur du bureau. Le personnel du bureau demandera aux orateurs d'approuver leurs déclarations avant que celles-ci soient téléchargées sur l'intranet du FIDA ou sur l'Internet après avoir été prononcées.

21. Au moment de l'inscription, les délégués seront informés du lieu d'implantation du bureau chargé de la liste des orateurs.

VISAS POUR L'ITALIE

22. Pour permettre l'obtention des visas en temps voulu, il est rappelé que l'Italie est l'un des pays signataires de l'Accord de Schengen, et qu'il convient de procéder comme suit:

- Les participants peuvent demander leur visa pour l'Italie en soumettant à la représentation italienne du pays où ils résident la lettre d'invitation au Conseil des gouverneurs du FIDA au moins trois semaines avant leur date d'arrivée. En cas de

difficulté, ils doivent prendre contact avec la section privilèges et visas du FIDA, qui adressera une note verbale confirmant l'invitation à l'ambassade d'Italie dans leur pays.

- Les participants en provenance de pays où il n'y a pas de consulat italien doivent demander leur visa auprès d'un des autres pays signataires de l'Accord de Schengen autorisés à représenter l'Italie. Les dernières informations en date peuvent être obtenues auprès la section privilèges et visas du FIDA (télécopie: 0039-0654592196 ou adresse électronique: r.noorani@ifad.org).
- Si aucun des pays adhérant à l'Accord de Schengen n'a de représentation diplomatique dans le pays où réside le participant, celui-ci pourra obtenir un visa de 8 jours à l'arrivée à Rome. Il est toutefois indispensable qu'il communique dans ce cas à la section privilèges et visas du FIDA (télécopie: 0039-0654592196 ou 0039-065043463 ou adresse électronique: r.noorani@ifad.org) les informations ci-après, **au moins dix jours** avant sa date d'arrivée à Rome:

PRÉNOM/NOM

DATE ET LIEU DE NAISSANCE

NATIONALITÉ

CARACTÉRISTIQUES DU PASSEPORT (numéro, date de délivrance, date d'expiration)

PRÉCISIONS RELATIVES AU VOL

- Il est également important que l'itinéraire ne comporte aucune escale dans un autre pays signataire de l'Accord de Schengen.

RÉSERVATIONS D'HÔTEL

23. Il appartient aux délégués de faire eux-mêmes leurs réservations.

24. Le Sheraton Roma Hotel, proche du centre de conférences, a réservé aux délégués du FIDA un nombre limité de chambres à tarif spécial. Pour retenir une chambre, prière de remplir le formulaire ci-joint et de l'envoyer par télécopie **directement** au Sheraton Roma Hotel avant le 30 janvier 2004. Les coordonnées de l'hôtel figurent sur le formulaire.

25. D'autres hôtels offrent également un tarif préférentiel au FIDA (voir pièce jointe).

OPÉRATIONS BANCAIRES

26. Des opérations bancaires simples pourront être effectuées dans le hall de réception du rez-de-chaussée durant les heures d'ouverture des banques italiennes (8 h 30-13 h 30 et 14 h 30-15 h 30).

VOYAGES

27. Un représentant de Summertime, l'agence de voyages du FIDA, se tiendra à la disposition des délégués au centre de conférences, de 8 h 30 à 13 heures et 14 heures à 17 h 30.

SERVICES MÉDICAUX

28. Un poste de premiers secours est installé sur les lieux de la réunion et une ambulance est disponible en cas d'urgence.

BUREAU DE POSTE

29. Il n'existe pas de bureau de poste dans les locaux du centre de conférences. Le bureau de poste le plus proche se trouve Viale Beethoven, près de Piazzale Asia, à dix minutes à pied.

COURRIER

30. Les délégués trouveront leur courrier personnel dans leur casier au comptoir de distribution des documents. Le courrier devra porter clairement l'indication suivante "délégué au Conseil des gouverneurs" et être adressé au Fonds international de développement agricole, via del Serafico 107, 00142 Rome, Italie. Télécopie: 0039-065043463; adresse électronique: IFAD@IFAD.ORG.

TÉLÉCOMMUNICATIONS ET ACCÈS À L'INTERNET

31. Le comptoir d'information du centre de conférences peut être contacté aux numéros suivants: 0039-0654252840, 0039-0654252841, 0039-0654252842, 0039-0654252843. Les délégués pourront s'y procurer d'autres numéros de téléphone du centre de conférences ainsi que les numéros de poste des divers bureaux de la conférence et du secrétariat.

32. Il est possible depuis le centre de conférences d'effectuer des appels téléphoniques internationaux, d'envoyer des télécopies et d'accéder à l'Internet.

INTERPRÉTATION

33. Toutes les salles de réunion seront équipées des installations nécessaires à l'interprétation dans les quatre langues officielles du FIDA. Des écouteurs munis d'un sélecteur de langue permettront aux délégués de suivre les débats. Les délégués sont priés de laisser les écouteurs sur leur table à la fin de chaque séance.

TAXIS

34. Pour appeler un taxi, s'adresser au comptoir d'information. Prière de noter qu'une indemnité est due si le taxi commandé n'est pas utilisé.

SNACK-BAR

35. Le snack-bar situé au rez-de-chaussée propose des cafés, boissons non alcoolisées, sandwiches et pâtisseries.

RESTAURANTS ET CAFÉTÉRIAS

36. Le centre de conférences n'a pas de restaurant. On trouvera au comptoir d'information une liste de restaurants et de cafétérias situés à proximité.

RÉSERVATION EN BLOC POUR LE FIDA

Sheraton Roma
HÔTEL ET CENTRE DE CONFÉRENCES

Prière d'effectuer les réservations avant le 30 janvier 2004.
Les réservations reçues après cette date ne sont pas garanties.

Note: Prière de dactylographier ou d'écrire en caractères d'imprimerie. Une copie tamponnée du présent formulaire sera retournée pour confirmer la réservation.

Hotel Sheraton Roma
Viale del Pattinaggio, 100
00144 Rome, Italie

Date d'arrivée: _____

Date de départ: _____

Téléphone: 0039-0654531

Nom de famille: _____

Télécopie: 0039-065940689/065940555

E-mail: res497.sheraton.roma@sheraton.com

Prénom: _____

Tarifs spéciaux pour
le CONSEIL DES GOUVERNEURS DU FIDA

Pays: _____

Ville: _____

- 1 personne: 168,00 EUR
- 2 personnes: 206,00 EUR

N° de téléphone: _____

N° de télécopie: _____

Les tarifs comprennent les taxes (TVA) et le petit-déjeuner

Carte de crédit:

/ / Master Card/Eurocard

/ / Diners Club

/ / Visa/Carte Bleue

/ / Amex

/ / Autres

Heure d'arrivée prévue:
(chambre disponible à partir de 14 heures)

Numéro: _____

Heure de départ prévue:
(la chambre doit être libérée avant 12 heures)

Date d'expiration: _____

Signature: _____

N.B. Un numéro de carte de crédit est nécessaire pour garantir les réservations. Une nuit d'hôtel sera facturée sur la carte de crédit si la réservation n'a pas été annulée au moins 72 heures avant la date d'arrivée.

**HÔTELS À ROME¹
QUI OFFRENT UN TARIF PRÉFÉRENTIEL AU FIDA**

EUR/PROXIMITÉ DU FIDA

HÔTEL	Chambre	EUR
ARAN PARK HOTEL Via Ricardo Forster, 24 00143 Rome Tél: 0039-06510721 Fax: 0039-0651963976 E-mail: parkhotel@arangroup.it Adresse internet: www.arangroup.it/parkhotel	Simple: Double:	110 165
HOTEL AMERICAN PALACE Via Laurentina, 554 00143 Rome Tél: 0039-0654197834/0654197870 Fax: 0039-065911740 E-mail: american.booking@tiscalinet.it Adresse internet: www.americanpalace.com	Simple: Double:	99 129
CASA SAN BERNARDO Via Laurentina, 289 00142 Rome Tél: 0039-065407651 Fax: 0039-065407654	Simple: Double:	83 144
HOTEL DEI CONGRESSI Viale Shakespeare, 29 00144 Rome Tél: 0039-065921264/065926021 Fax: 0039-065911903	Simple: Double:	120 170
HOTEL TRE FONTANE Via del Serafico, 51 00143 Rome Tél: 0039-0651956556/0651963538 Fax: 0039-0651955419	Simple: Double:	92 117

¹ Seuls les prix des chambres simples et doubles sont indiqués. La plupart des hôtels offrent également la possibilité de réserver une chambre double pour une seule personne, ainsi que des chambres-salons et des suites. Pour plus de détails, prière de prendre directement contact avec l'hôtel.

HÔTEL	Chambre	EUR
PARK HOTEL AMARANTO		
Via Laurentina 5/F	Simple:	99,90
00142 Rome	Double:	142,20
Tél: 0039-0654225358		
Fax: 0039-0654225702		

AVENTINO/PROXIMITÉ FAO

HÔTEL	Chambre	EUR
AVENTINO SANT'ANSELMO HOTEL		
Piazza Sant'Anselmo, 2	Simple:	83
00153 Rome	Double:	114
Tél: 0039-0657443547/065745174		
Fax: 0039-065783604/065741112		
E-mail: info@aventinohotels.com		
Adresse internet: www.aventinohotels.com		

VILLA S. PIO		
Via S. Melania, 19	Simple:	124
00153 Rome	Double:	140
Tél: 0039-0657452312		
Fax: 0039-065783604/065741112		
E-mail: info@aventinohotels.com		
Adresse internet: www.aventinohotels.com		

CENTRE VILLE

HÔTEL	Chambre	EUR
AMBASCIATORI PALACE HOTEL		
Via Veneto, 62	Simple:	200
00187 Rome	Double:	310
Tél: 0039-0647493		
Fax: 0039-064743601		
E-mail: ambasciatorirome@diginet.it		
Adresse internet: www.hotelambasciatori.com		

HOTEL FORUM		
Via Tor de'Conti, 35	Simple:	121,50/144
00184 Rome	Double:	166,50/252
Tél: 0039-066792446		
Fax: 0039-066786479		
E-mail: info@hotelforum.com		
Adresse internet: www.hotelforum.com		

HOTEL LANCELOT

Via Capo d'Africa, 47

00184 Rome

Tél: 0039-0670450615

Fax: 0039-0670450640

E-mail: lancelot@italyhotel.com

Simple: 90

Double: 140

GRAND HOTEL PARCO DEI PRINCIPI

Via G. Frescolbaldi, 5

00198 Rome

Tél: 0039-06854421

Fax: 0039-068845104

E-mail: principi@parcodeiprincipi.com

Adresse internet: www.parcodiprincipi.com

Simple: 245

Double: 295

(prix valides jusqu'au 31.03.04)

HOTEL RICHMOND

Largo Corrado Ricci, 36

00184 Rome

Tél: 0039-0669941256

Fax: 0039-0669941454

E-mail: romint@flashnet.it

Adresse internet: www.richmondrome.com

Simple: 94

Double: 137

JOLLY HOTEL LEONARDO DA VINCI

Via dei Gracchi, 324

00192 Rome

Tél: 0039-06328481

Fax: 0039-063240835

E-mail: roma_leonardodavinci@jollyhotels.it

Adresse internet: www.jollyhotels.it

Simple: 158

Double: 184

**ASSOCIATION ROMAINE
DE CHAMBRES D'HÔTES**

Via Antonio Pacinotti, 73

00146 Rome

Tél: 0039-0655302248

Fax: 0039-0655302259

Simple: 46/54

Double: 76/90